

Publiée le 28 novembre 2025

**COMMUNE DE SORGUES
AMPLIATION**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le **vingt novembre** à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 14 novembre 2025, se sont réunis en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Thierry LAGNEAU, Maire.

Présents : Thierry LAGNEAU, Stéphane GARCIA, Sylviane FERRARO, Pascale CHUDZIKIEWICZ, Dominique DESFOUR, Christelle PEPIN, Jacqueline DEVOS, Christian RIOU, Jean-François LAPORTE, Mireille PEREZ, Dominique ATTUEL, Magali CHARMET, Thierry ROUX, Emmanuelle ROCA, Patricia COURTIER, Raphaël GUILLERMAIN, Virginie BARRA, Clément CAMBIER, Sylvie CORDIER, Vanessa ONIC, Cindy CLOP, Jaouad MARBOH, Alexandra PIEDRA, Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, Sandrine LAGNEAU, Gérard LEPEU

Excusés : Gérard ENDERLIN

Absents : Alain MILON, Cyrille GAILLARD

Représentés par pouvoir : Bernard RIGEADE, Manon REIG, Maxence RAIMONT-PLA, David BELLUCCI

A été nommé secrétaire de séance : Mme PIEDRA



DEL_2025_194

ADHESION AU DISPOSITIF « ELUS POUR AGIR »

Fin 2023, l'agence de la transition écologique ADEME a fondé le réseau « Elus pour agir ».

Ce réseau vise à fournir à tous les élus qui en font partie des clés de décryptage sur la transition écologique et énergétique, par le biais de rencontres, de formations et d'échanges entre pairs et avec des experts.

L'adhésion à ce dispositif permet également d'obtenir le soutien et l'accompagnement de l'ADEME dans le montage des projets.

Il est proposé au conseil municipal de désigner en son sein les élus qui participeront au dispositif et rejoindront les 4 000 élus constituant déjà ce réseau.

Sont proposées les candidatures de M. Stéphane GARCIA et de M. Cyrille GAILLARD.

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Sur le rapport présenté par Thierry LAGNEAU;

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSTATE que deux candidatures sont déposées

CONSTATE après enregistrement des candidatures, que le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'effectuer un vote à main levée

DESIGNE messieurs Stéphane GARCIA et Cyrille GAILLARD pour participer au réseau « Elus pour agir » au nom de la ville de Sorgues

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre, suivent les signatures de Monsieur Thierry LAGNEAU, Maire, et de Madame Alexandra PIEDRA, secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.